

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE : [REDACTED]

Montréal, le 9 janvier 2025

**Objet : Demande d'accès – Politique de télétravail de l'Autorité des marchés financiers
NID : GDC05-06-01-3701**

[REDACTED]

Nous désirons donner suite à votre demande reçue le 20 décembre 2024, au Secrétariat général de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »).

Vous souhaitez obtenir :

« La ou les politiques de télétravail qui régissent ce type de travail au sein de votre établissement, et ce, pour toutes les catégories de salariés.

[...]

Elle ou elles doivent couvrir les périodes contenues entre l'automne 2023 et aujourd'hui. Au besoin, plus d'une version peut être fournie afin de couvrir cette période. ».

En réponse à votre requête, vous trouverez ci-joint une copie de la Politique relative au télétravail, laquelle est entrée en vigueur le 15 mai 2022.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED] l'expression de nos meilleurs sentiments.

(s) *Benoît Longtin*

M^e Benoît Longtin
Responsable de l'accès
Secrétaire général adjoint

p.j.

Québec
Place de la Cité, tour PwC
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec)
G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512
Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Montréal
800, rue du Square-Victoria
bureau 2200
Montréal (Québec)
H3C 0B4
Téléphone : 514 395-0337
Télécopieur : 514 873-3090